

EDITO

3 cigognes se rencontrent, et bavardent :

- Tu vas où, toi ?
- Je vais chez un couple qui essaye d'avoir un enfant depuis 10 ans... Je leur apporte une petite fille.
- C'est cool ! Et toi ?
- Je vais chez une dame qui n'a jamais eu d'enfants. Je lui apporte un petit garçon!
- C'est bien, je suis sûre qu'elle va être vraiment heureuse.
- Et toi ? Demandent les deux premières à la troisième
- Moi ? Je vais juste au couvent.
- Au couvent?
- Oui. Je ne leur apporte jamais rien, mais j'adore leur foutre la trouille...

A MEDITER !



GRIPPE A H1N1

Le pic est attendu pour fin Octobre, serons nous au niveau 6 ? Probablement. En tout cas à la SNCF le « plan » est prêt il ne reste plus qu'à l'appliquer.

Faire circuler un maximum de train avec un service minimum,

En effet un arrêté gouvernemental permettra d'appliquer la loi relative au service minimum (décalage RP, modification prog, réaffectation...).

Et pour faciliter la tâche de ses salariés il est prévu:

Plan National:

Fréquence plus importante du nettoyage et de la désinfection des cabines. Nettoyage et désinfection des poignées de portes sur les lieux d'hébergement.

Sur décision cellule SNCF:

Dotation d'un boîte de lingette et gel alcoolisé.

Sur décision gouvernementale:

Dotation de masques chirurgicaux ou ffp2 (canard).

A savoir, pour les ADC ce sera des masques FFP2.

LOCAUX COUPURE, FOYERS et HOTELS

Comme chaque année le CHSCT fera une visite de tous les lieux de couchage et de coupures fréquentés par les ADC de l'UP. Le planning sera établi lors de la réunion CHSCT de Novembre.

En bref voici ce que nous pouvons dire sur les problèmes rencontrés dans les lieux suivants :

EL : Le local K est en manque d'entretien! Outre la saleté et les sanitaires HS des torchons sont présents pour s'essuyer les mains ! Un comble quand on sait que l'une des mesures obligatoire contre le virus H1N1 impose un distributeur de serviette en papier !

CY: De nombreux BS nous parviennent concernant ce foyer. Son insonorisation et sa propreté laissant à désirer, nous vous conseillons de vous mettre en PS dès que vous êtes réveillé et de vous mettre en relation avec le permanent. Pour information des ADC et ASCT d'autres dépôts sont en découchés à l'hôtel à Langres. Pour notre Direction si les trains roulent c'est que tous va bien !

PE: Rappel, les K se font à Magenta. Le local au bout des quai est en réfection

BLD / RE: La non présence de sanitaires dans un local K n'est pas un motif de refus (comme la présence ou non de TV). Par contre une impossibilité de repos suite à présence de bruit ou autre est un motif. Donc ADC vous savez quoi faire !

En conclusion,

Réveillez, suite à bruits ou autre fait anormal, lors d'un RHR ➡ Avisez le permanent et se mettre en PS.

Vous vous retrouvez en K dans un local bruyant, pour diverses raisons ou que celui-ci ne comporte qu'une seule pièce commune (TV, cuisine, salle repos) faites sauter la coupure.

Dans tous les cas annotez votre BS et informez vos représentants Sud Rail.

CONSIGNE CONGES

Pour un souci d'organisation le CUP nous a présenté une consigne réduite en groupe ! (passage de 12 à 8) Nous sommes intervenus pour lui faire constater que des agents étaient lésés en changeant ce système. Grace à notre intervention le système ne bouge pas ! De plus le système de pose pour les fêtes de fin d'année à LWY est resté le même.

Périodes de pose :

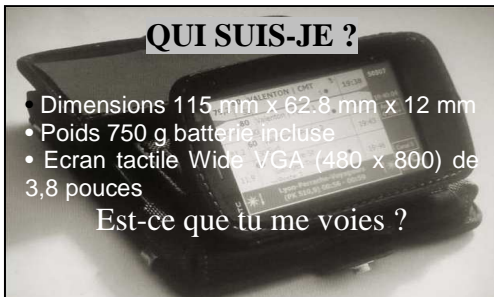
NY et EL : 12/10/09 au 17/12/09

LWY : 19/10/09 au 19/11/09

QUI SUIS-JE ?

- Dimensions 115 mm x 62.8 mm x 12 mm
- Poids 750 g batterie incluse
- Ecran tactile Wide VGA (480 x 800) de 3,8 pouces

Est-ce que tu me vois ?



ENGINS MOTEURS

Voici notre question concernant les problèmes récurrents sur les AGC et en *italique* la réponse. A vous de juger !!!

Les membres CHSCT demandent que certaines améliorations soient apportées à l'AGC : problèmes réguliers de stores HS, réglage de l'avance des sièges (ils avancent ou reculent au grès des accélérations et freinages), voyant blanc sur la partie supérieure du pupitre qui se reflète dans le milieu de la vitre frontale, le risque de pincements (pour les passagers) des portes des WC en "rotondes" qui claquent.

Nous constatons sur notre région un fort taux de casse du système de blocage des stores cabine alors que les autres régions de France ne font que des remplacements occasionnels. Je souhaiterais donc que vous fassiez passer une note à tous vos conducteurs afin que ces derniers utilisent le store de manière correct.

Pour remonter le store cabine, il faut utiliser la ficelle passant dans la queue de cochon, tirer verticalement dessus à deux doigts et sur une course de quelques millimètres. La force exercée ne doit pas excéder les 30 Newton (3 kg) ce qui veut dire que l'on doit tirer dessus légèrement. Si le store ne remonte pas dans ces conditions, annoter le bulletin de signalement pour signaler le blocage du système.

Il est anormal d'arriver à la casse de la pièce pour comprendre qu'il y a un problème mécanique. De plus s'il y a bien des blocages mécaniques qui se produisent, le fait de casser le levier ne nous permet pas de mettre cet éventuel problème en avant et nous devons donc vivre avec celui-ci.

Pour le problème des sièges, ils sont en effet assez fragiles et les éléments pour les réparer arrivent au compte-goutte (fréquentes pénuries)

Toutefois, il faut savoir que ces équipements sont installés depuis des décennies sur les bus et camions et qu'ils tiennent parfaitement le coup.

Le voyant blanc et le problème de porte WC ne me disent rien mais on déjà été évoqué en audioconférence.

DIVERS

Montée/descente EM JA :

Le Directeur d'Opération Délégué Matériel est missionné afin d'initier le projet d'installation de passerelles d'accès aux rames, à Jarville, pour les conducteurs.

Pictogramme PSV :

L'IN 159 dans son article 13.2 explique comment sont réalisés les annonces TVP et la notion de vitesse de 30km/h est clairement citée voir texte ci dessous:

13.2 : la constitution des annonces et système d'annonce des trains se composent de dispositifs d'annonce, de réarmement, d'orientation, de sélection et de rétention. Les contraintes d'annonces liées à certaines circulations, situations et/ou installations demandent une réponse technique adaptée :
- pour les trains « origine », le déclenchement de l'annonce dans le délai normal doit intervenir si ce mouvement dépasse 30 km/h au franchissement de la traversée;
- si après un arrêt, un train repart pour franchir la traversée des voies, il est admis que l'annonce ne soit pas à nouveau déclenchée, si la vitesse du mouvement ne dépasse pas 30 km/h au franchissement de la traversée ;

Nous avons demandé que les ADC soient avisés de ce fonctionnement car l'ADC est responsable si accident de personne il y a (bien entendu selon les circonstances).

Ludres :

La pancarte TT est prévue d'être avancée à 10m de l'axe de la TVP pour permettre au CRL de voir depuis la cabine assis sur son siège si des clients veulent traverser:

AGENTS FAC

Suite à un débat en séance, nous avons fait une proposition pour classer ces Agents. Le Président n'y trouve à priori pas d'inconvénients. Pour que le système présenté soit applicable il faut l'avis des Agents Fac et des Agents du 173. Un membre du CHSCT s'est proposé pour sonder les agents concernés au titre du CHSCT.

N'hésitez pas à venir nous voir pour plus d'explications